



DÉPARTEMENT
des
ALPES-MARITIMES
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

NOMBRE DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL

Légal	En exercice	Présents	Procurations	Absent(s)
49	49	33	15	1

**OBJET : 05-1 - BUDGET VILLE
- EXERCICE 2012 - DECISION
MODIFICATIVE N° 2**

0 Original

0 Expédition certifiée conforme
Pour le Maire

N°Enregistrement :

207012

Certifié exécutoire compte tenu de
l'affichage en Mairie,
Le 19 JUL. 2012
Et de la réception en Sous-Préfecture,
Le 20 JUL. 2012



Pour le Maire,
L'Attaché principal,

A. CLAVERIE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Egalité Fraternité

VILLE D'ANTIBES

EXTRAIT

du Registre des délibérations du Conseil municipal

SEANCE du jeudi 12 juillet 2012

Le jeudi 12 juillet 2012 à 15h00,

Le Conseil municipal, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 05/07/2012, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean LEONETTI, Maire, Député des Alpes-Maritimes.

Présents :

M. Jean LEONETTI, M. Jean-Pierre GONZALEZ, M. Eric PAUGET, M. Georges ROUX, Mme Simone TORRES FORET DODELIN, M. André-Luc SEITHER, Mme Cléa PUGNAIRE, M. Patrick DULBECCO, Mme Angèle MURATORI, M. Audouin RAMBAUD, Mme Suzanne TROTOBAS, Mme Jacqueline BOUFFIER, M. Serge AMAR, Mme Anne-Marie BOUSQUET, Mme Françoise THOMEL, Mme Jacqueline DOR, M. Alain CHAUSSARD, M. Michel GASTALDI, Mme Marguerite BLAZY, M. Jacques BARBERIS, M. Yves DAHAN, Mme Marina LONVIS, Mme Khéra BADAOU, M. Jonathan GENSBURGER, M. Matthieu GILLI, M. Bernard MONIER, Mlle Pierrette RAVEL, Mme Edwige VERCNOCKE, M. Gérard MOLINE, M. Gérard PIEL, M. Denis LA SPESA, Mlle Cécile DUMAS, Mme Michèle MURATORE

Procurations

Mme Anne-Marie DUMONT à M. Eric PAUGET
M. Francis PERUGINI à M. Bernard MONIER
Mme Monique CANOVA à Mme Jacqueline BOUFFIER
M. Jacques GENTE à M. Jean LEONETTI
M. André PADOVANI à M. Jean-Pierre GONZALEZ
Mme Edith LHEUREUX à M. Yves DAHAN
M. Alain BIGNONNEAU à M. Alain CHAUSSARD
Mme Yvette MEUNIER à Mme Jacqueline DOR
M. Henri CHIALVA à Mme Angèle MURATORI
Mme Martine SAVALLI à Mme Marina LONVIS
Mme Carine CURTET à M. Patrick DULBECCO
Mme Nathalie DEPETRIS à Mme Simone TORRES FORET DODELIN
Mme Agnès GAILLOT à M. Jonathan GENSBURGER
M. Gilles DUJARDIN à M. Gérard MOLINE
M. Pierre AUBRY à Mme Michèle MURATORE

Absents : M. Jacques BAYLE

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. GILLI, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il (elle) a acceptées. Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

ANNEXE A LA DELIBERATION

BUDGET VILLE / 2012 / DM 2

VOTE PAR CHAPITRE PROPOSITIONS NOUVELLES

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	144 460,87 €	Adopté à la majorité par 39 voix POUR sur 48 (8 contre : Mme RAVEL, M. DUJARDIN, M. MOLINE, M. PIEL, M. LA SPESA, Mme DUMAS, Mme MURATORE, M. AUBRY et 1 abstention : Mme VERCNOCKE)
Chapitre 204	Subventions d'équipement versées	240 000,00 €	Adopté à la majorité par 39 voix POUR sur 48 (8 contre : Mme RAVEL, M. DUJARDIN, M. MOLINE, M. PIEL, M. LA SPESA, Mme DUMAS, Mme MURATORE, M. AUBRY et 1 abstention : Mme VERCNOCKE)
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	1 199 329,13 €	Adopté à la majorité par 39 voix POUR sur 48 (8 contre : Mme RAVEL, M. DUJARDIN, M. MOLINE, M. PIEL, M. LA SPESA, Mme DUMAS, Mme MURATORE, M. AUBRY et 1 abstention : Mme VERCNOCKE)
Chapitre 23	Immobilisations en cours	3 114 323,00 €	Adopté à la majorité par 39 voix POUR sur 48 (8 contre : Mme RAVEL, M. DUJARDIN, M. MOLINE, M. PIEL, M. LA SPESA, Mme DUMAS, Mme MURATORE, M. AUBRY et 1 abstention : Mme VERCNOCKE)
Chapitre 13	Subventions d'investissement	6 500,00 €	Adopté à la majorité par 39 voix POUR sur 48 (8 contre : Mme RAVEL, M. DUJARDIN, M. MOLINE, M. PIEL, M. LA SPESA, Mme DUMAS, Mme MURATORE, M. AUBRY et 1 abstention : Mme VERCNOCKE)
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilés	44 427,00 €	Adopté à la majorité par 39 voix POUR sur 48 (8 contre : Mme RAVEL, M. DUJARDIN, M. MOLINE, M. PIEL, M. LA SPESA, Mme DUMAS, Mme MURATORE, M. AUBRY et 1 abstention : Mme VERCNOCKE)
Chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	59 127,14 €	Adopté à la majorité par 39 voix POUR sur 48 (8 contre : Mme RAVEL, M. DUJARDIN, M. MOLINE, M. PIEL, M. LA SPESA, Mme DUMAS, Mme MURATORE, M. AUBRY et 1 abstention : Mme VERCNOCKE)
Chapitre 041	Opérations patrimoniales	1 984 990,81 €	Adopté à la majorité par 39 voix POUR sur 48 (8 contre : Mme RAVEL, M. DUJARDIN, M. MOLINE, M. PIEL, M. LA SPESA, Mme DUMAS, Mme MURATORE, M. AUBRY et 1 abstention : Mme VERCNOCKE)

RECETTES

Chapitre 13	Subventions d'investissement	1 210 213,00 €	Adopté à la majorité par 39 voix POUR sur 48 (8 contre : Mme RAVEL, M. DUJARDIN, M. MOLINE, M. PIEL, M. LA SPESA, Mme DUMAS, Mme MURATORE, M. AUBRY et 1 abstention : Mme VERCNOCKE)
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilés	44 427,00 €	Adopté à la majorité par 39 voix POUR sur 48 (8 contre : Mme RAVEL, M. DUJARDIN, M. MOLINE, M. PIEL, M. LA SPESA, Mme DUMAS, Mme MURATORE, M. AUBRY et 1 abstention : Mme VERCNOCKE)
Chapitre 10	Dotations, fonds divers	800 000,00 €	Adopté à la majorité par 39 voix POUR sur 48 (8 contre : Mme RAVEL, M. DUJARDIN, M. MOLINE, M. PIEL, M. LA SPESA, Mme DUMAS, Mme MURATORE, M. AUBRY et 1 abstention : Mme VERCNOCKE)

Chapitre 1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	4 961 001,64 €	Adopté à la majorité par 39 voix POUR sur 48 (8 contre : Mme RAVEL, M. DUJARDIN, M. MOLINE, M. PIEL, M. LA SPESA, Mme DUMAS, Mme MURATORE, M. AUBRY et 1 abstention : Mme VERCNOCKE)
Chapitre 024	Produits des cessions	-3 700 000,00 €	Adopté à la majorité par 39 voix POUR sur 48 (8 contre : Mme RAVEL, M. DUJARDIN, M. MOLINE, M. PIEL, M. LA SPESA, Mme DUMAS, Mme MURATORE, M. AUBRY et 1 abstention : Mme VERCNOCKE)
Chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	6 359 127,14 €	Adopté à la majorité par 39 voix POUR sur 48 (8 contre : Mme RAVEL, M. DUJARDIN, M. MOLINE, M. PIEL, M. LA SPESA, Mme DUMAS, Mme MURATORE, M. AUBRY et 1 abstention : Mme VERCNOCKE)
Chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	94 400,00 €	Adopté à la majorité par 39 voix POUR sur 48 (8 contre : Mme RAVEL, M. DUJARDIN, M. MOLINE, M. PIEL, M. LA SPESA, Mme DUMAS, Mme MURATORE, M. AUBRY et 1 abstention : Mme VERCNOCKE)
Chapitre 041	Opérations patrimoniales	1 984 990,81 €	Adopté à la majorité par 39 voix POUR sur 48 (8 contre : Mme RAVEL, M. DUJARDIN, M. MOLINE, M. PIEL, M. LA SPESA, Mme DUMAS, Mme MURATORE, M. AUBRY et 1 abstention : Mme VERCNOCKE)

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Chapitre 011	Charges à caractère général	5 762 558,00 €	Adopté à la majorité par 39 voix POUR sur 48 (8 contre : Mme RAVEL, M. DUJARDIN, M. MOLINE, M. PIEL, M. LA SPESA, Mme DUMAS, Mme MURATORE, M. AUBRY et 1 abstention : Mme VERCNOCKE)
Chapitre 014	Atténuation de produits	29 800,00 €	Adopté à la majorité par 39 voix POUR sur 48 (8 contre : Mme RAVEL, M. DUJARDIN, M. MOLINE, M. PIEL, M. LA SPESA, Mme DUMAS, Mme MURATORE, M. AUBRY et 1 abstention : Mme VERCNOCKE)
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	1 634 515,00 €	Adopté à la majorité par 39 voix POUR sur 48 (8 contre : Mme RAVEL, M. DUJARDIN, M. MOLINE, M. PIEL, M. LA SPESA, Mme DUMAS, Mme MURATORE, M. AUBRY et 1 abstention : Mme VERCNOCKE)
Chapitre 66	Charges financières	-423 000,00 €	Adopté à la majorité par 39 voix POUR sur 48 (8 contre : Mme RAVEL, M. DUJARDIN, M. MOLINE, M. PIEL, M. LA SPESA, Mme DUMAS, Mme MURATORE, M. AUBRY et 1 abstention : Mme VERCNOCKE)
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	1 400 000,00 €	Adopté à la majorité par 39 voix POUR sur 48 (8 contre : Mme RAVEL, M. DUJARDIN, M. MOLINE, M. PIEL, M. LA SPESA, Mme DUMAS, Mme MURATORE, M. AUBRY et 1 abstention : Mme VERCNOCKE)
Chapitre 022	Dépenses imprévues	5 000 000,00 €	Adopté à la majorité par 39 voix POUR sur 48 (8 contre : Mme RAVEL, M. DUJARDIN, M. MOLINE, M. PIEL, M. LA SPESA, Mme DUMAS, Mme MURATORE, M. AUBRY et 1 abstention : Mme VERCNOCKE)
Chapitre 023	Virement à la section d'investissement	6 359 127,14 €	Adopté à la majorité par 39 voix POUR sur 48 (8 contre : Mme RAVEL, M. DUJARDIN, M. MOLINE, M. PIEL, M. LA SPESA, Mme DUMAS, Mme MURATORE, M. AUBRY et 1 abstention : Mme VERCNOCKE)
Chapitre 042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	94 400,00 €	Adopté à la majorité par 39 voix POUR sur 48 (8 contre : Mme RAVEL, M. DUJARDIN, M. MOLINE, M. PIEL, M. LA SPESA, Mme DUMAS, Mme MURATORE, M. AUBRY et 1 abstention : Mme VERCNOCKE)

RECETTES

Chapitre 013	Atténuations de charges	40 000,00 €	Adopté à la majorité par 39 voix POUR sur 48 (8 contre : Mme RAVEL, M. DUJARDIN, M. MOLINE, M. PIEL, M. LA SPESA, Mme DUMAS, Mme MURATORE, M. AUBRY et 1 abstention : Mme VERCNOCKE)
Chapitre 73	Impôts et taxes	2 208 233,00 €	Adopté à la majorité par 39 voix POUR sur 48 (8 contre : Mme RAVEL, M. DUJARDIN, M. MOLINE, M. PIEL, M. LA SPESA, Mme DUMAS, Mme MURATORE, M. AUBRY et 1 abstention : Mme VERCNOCKE)
Chapitre 74	Dotations, subventions et participations	-400 257,00 €	Adopté à la majorité par 39 voix POUR sur 48 (8 contre : Mme RAVEL, M. DUJARDIN, M. MOLINE, M. PIEL, M. LA SPESA, Mme DUMAS, Mme MURATORE, M. AUBRY et 1 abstention : Mme VERCNOCKE)
Chapitre 77	Produits exceptionnels	151 500,00 €	Adopté à la majorité par 39 voix POUR sur 48 (8 contre : Mme RAVEL, M. DUJARDIN, M. MOLINE, M. PIEL, M. LA SPESA, Mme DUMAS, Mme MURATORE, M. AUBRY et 1 abstention : Mme VERCNOCKE)
Chapitre 042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	59 127,14 €	Adopté à la majorité par 39 voix POUR sur 48 (8 contre : Mme RAVEL, M. DUJARDIN, M. MOLINE, M. PIEL, M. LA SPESA, Mme DUMAS, Mme MURATORE, M. AUBRY et 1 abstention : Mme VERCNOCKE)

Commission(s) :

Monsieur le Maire dépose sur le bureau de l'Assemblée le projet de la Décision Budgétaire Modificative n°2 qu'il a dressé et qu'il soumet à l'appréciation du Conseil.

Le Rapporteur rappelle que cette décision modificative reprend les soldes de l'exercice antérieur ainsi que les propositions nouvelles, tant en dépenses qu'en recettes, compte tenu des décisions prises au cours du présent exercice, notamment par l'Assemblée délibérante.

En outre, cette décision modificative, permet, pour le Budget Principal, d'accepter le reversement de l'excédent de fonctionnement constaté au Compte Administratif 2011 du budget annexe de la Régie des Transports, clôturé au 31 décembre 2011, suite à la dissolution de la Régie des Transports, par délibération du 15 Décembre 2011.

En application de l'article R2221-17, le résultat de la régie est repris au budget principal (19 598,84 €).

Le Rapporteur expose en détail le projet de ladite décision modificative qu'il commente longuement et invite les membres à se prononcer sur ce document budgétaire et à passer au vote.

OUI CET EXPOSE

APRES EN AVOIR DELIBERE

APRES avoir examiné ce document et procédé à un vote chapitre par chapitre, suivant détail ci-annexé, LE CONSEIL MUNICIPAL

A la majorité par 39 voix POUR sur 48 (8 contre : Mme RAVEL, M. DUJARDIN, M. MOLINE, M. PIEL, M. LA SPESA, Mme DUMAS, Mme MURATORE, M. AUBRY et 1 abstention : Mme VERCNOCKE)

- **VOTE** la Décision Budgétaire Modificative n°2 du Budget Ville pour l'exercice 2012 ;

- **ARRETE** ainsi qu'il suit la balance générale :

DEPENSES	MOUVEMENTS BUDGETAIRES	MOUVEMENTS REELS	MOUVEMENTS D'ORDRE
SECTION D'INVESTISSEMENT	21 206 639,38	19 162 521,43	2 044 117,95
SECTION DE FONCTIONNEMENT	19 857 400,14	13 403 873,00	6 453 527,14
TOTAUX	41 064 039,52	32 566 394,43	8 497 645,09
RECETTES	MOUVEMENTS BUDGETAIRES	MOUVEMENTS REELS	MOUVEMENTS D'ORDRE
SECTION D'INVESTISSEMENT	21 206 639,38	12 768 121,43	8 438 517,95
SECTION DE FONCTIONNEMENT	19 857 400,14	19 798 273,00	59 127,14
TOTAUX	41 064 039,52	32 566 394,43	8 497 645,09

Accusé réception Sous-préfecture :
Identifiant de l'acte :

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,
Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Député des Alpes-Maritimes,


Jean LEONETTI

"Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de NICE, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux. Sauf dans le cas où un régime de décision implicite d'acceptation est institué par la loi, le silence gardé pendant plus de deux mois par l'autorité administrative sur une demande vaut décision de rejet."

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : DCM N.05-1 - BUDGET VILLE - EXERCICE 2012 - DECISION MODIFICATIVE N. 2 -

Date de transmission de 20/07/2012

l'acte :

Date de réception de 20/07/2012

l'accusé de réception :

Numéro de l'acte : DCM2070-12 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 006-210600045-20120712-DCM2070-12-DE

Date de décision : 12/07/2012

Acte transmis par : Nadya ZENNIR

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires